1. - Évaluation comportementale

<u>1.1 – Modèle d'arrêté municipal de mise en demeure de faire procéder à une évaluation comportementale</u>

	ARRETE MUNICIPAL
n° _	en date du/_/_
	DE MISE EN DEMEURE

LE MAIRE

Vu le Code Rural, et notamment l'article L. 211-14-1;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles [par exemple L. 2212-1 et L. 2212-2] ;

Vu les procès-verbaux ...

Considérant... indiquer ici la nature du danger que fait courir l'animal

Considérant qu'il y a lieu, de faire procéder à un examen de l'animal par un vétérinaire évaluateur aux fins d'obtenir une évaluation comportementale de l'animal.

ARRÊTE

Article 1er: Monsieur [détenteur du chien] demeurant [adresse], détenteur du chien dénommé xxxx, identifié sous le numéro xxxxx et répondant au signalement suivant :XXXXXX, est mis en demeure de faire procéder avant le [date] à l'évaluation dudit chien.

- Article 2 : Monsieur, [détenteur du chien], informe dans les meilleurs délais le maire de l'identité du vétérinaire qu'il a choisi sur la liste départementale ci-jointe.
- Article 3 : Monsieur, [détenteur du chien], est invité à faire connaître dans le délai de huit jours à compter de l'examen du chien les résultats de l'évaluation comportementale.
- Article 4 : La totalité des frais d'évaluation y compris les éventuels frais supplémentaires liés à une évaluation complémentaire sont à la charge de Monsieur [détenteur du chien].

Article 5 : (article d'exécution)

LE MAIRE.

nom et signature